

**Route nationale N06,
route d'accès Thoune-Nord; carrefour Glättimüli**

**Projet général: rapport d'impact sur l'environnement et décision du
Conseil fédéral relative à l'impact sur l'environnement**

Conformément à l'art. 10d de la loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (LPE; RS 814.01), le rapport d'impact ayant trait au projet général de la route nationale N06, route d'accès Thoune-Nord, l'évaluation du service spécialisé de protection de l'environnement ainsi que le texte de la décision finale du Conseil fédéral, pour autant que cette dernière soit fondée sur les conclusions de l'EIE, peuvent être consultés du 14 février 2012 au 14 mars 2012 à l'Office fédéral des routes, Mühlestrasse 2, 3063 Ittigen. Celui-ci reçoit les intéressés du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h, sur rendez-vous (tél. 031 322 94 11).

14 février 2012

Office fédéral des routes